



Indice de Perception de la Corruption 2009

Foire aux questions

Généralités

- Qu'est-ce que l'IPC ?
- Comment la corruption est-elle définie dans le cadre de l'IPC ?
- Pourquoi l'IPC est-il uniquement fondé sur la perception de la corruption ?
- Comment la date de lancement de l'IPC est-elle fixée ?
- Comment l'IPC est-il financé ?

Méthode

- Combien de pays/territoires sont couverts par l'IPC 2009 ?
- Suivant quels critères la liste des pays/territoires couverts par l'IPC est-elle établie ?
- Pourquoi la liste des pays/territoires couverts par l'IPC évolue-t-elle d'une année sur l'autre ?
- Quels nouveaux pays/territoires pourraient être couverts par les prochains IPC ?
- Quelles sources d'information sont utilisées pour établir l'IPC 2009 ?
- Qui sont les personnes dont les opinions sont recueillies par les enquêtes utilisées pour l'établissement de l'IPC 2009 ?
- La notoriété de l'IPC influence-t-elle les réponses des personnes interrogées ?
- Comment l'IPC 2009 a-t-il été élaboré ?
- Des changements sont-ils intervenus au niveau de la méthodologie dans le cadre de l'IPC 2009 ?

Évolution des notes entre 2008 et 2009

- Peut-on comparer les notes obtenues par les pays/territoires au titre de l'IPC 2009 avec celles établies au titre des IPC précédents ?
- Quels sont les pays/territoires dont les notes se sont le plus fortement dégradées entre 2008 et 2009 ?
- Quels sont les pays dont les notes se sont le plus fortement améliorées entre 2008 et 2009 ?

Interprétation de l'IPC

- Qu'est-ce qui importe le plus, le rang ou la note d'un pays/territoire ?
- Le pays/territoire ayant obtenu la note la plus faible est-il le pays/territoire le plus corrompu au monde, et vice-versa ?
- Exemple : que signifient le dernier rang de la Somalie et la première place de la Nouvelle-Zélande dans le classement de l'IPC 2009 ?
- Pourquoi l'impact (ou l'absence d'impact) lié à des réformes anti-corruption ou à des scandales ayant récemment éclaté n'est-il pas systématiquement reflété dans le score d'un pays/territoire ?
- L'IPC est-il une mesure fiable du niveau de corruption perçue du secteur public d'un pays/territoire ?
- L'IPC est-il un outil fiable pour les décisions relatives à l'allocation de l'aide au développement ?
- Dans quelle mesure l'IPC interagit-il avec d'autres produits de recherche de TI ?

Généralités

Qu'est-ce que l'IPC ?

L'Indice de perception de la corruption de Transparency International classe les pays/territoires en fonction de la perception du degré de corruption affectant les administrations publiques et la classe politique. C'est un indice composite – une enquête construite à partir d'enquêtes – qui utilise des informations relatives à la corruption rassemblées par des experts et des enquêtes réalisées par différentes institutions indépendantes internationalement reconnues. L'IPC prend en compte des points de vue du monde entier dont ceux d'experts résidant dans les pays évalués.

Comment la corruption est-elle définie dans le cadre de l'IPC ?

L'IPC a pour objectif de mesurer la corruption dans le secteur public. Les questions posées dans le cadre des enquêtes utilisées pour établir l'IPC concernent ainsi l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement. Ces questions portent notamment sur : la corruption de fonctionnaires, le versement de pots-de-vin dans le cadre de marchés publics, le détournement de fonds publics ou encore la vigueur et l'efficacité des efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de lutte contre la corruption, couvrant de ce fait les aspects administratifs et politiques de la corruption.

Pourquoi l'IPC est-il uniquement fondé sur la perception de la corruption ?

Il est difficile d'évaluer le niveau de corruption affectant les pays/territoires en se fondant sur des données factuelles rigoureuses telles que le montant des pots-de-vin ou le nombre de poursuites judiciaires ou de procès ayant un lien direct avec la corruption. En effet, la fréquence des poursuites traduit moins la prévalence de la corruption dans un pays que la capacité de l'appareil judiciaire de ce pays à la sanctionner et/ou celle des médias à dévoiler des affaires de corruption de manière effective. Il est donc plus fiable de s'appuyer sur l'expérience et les perceptions de personnes directement confrontées à la réalité de la corruption dans un pays pour rassembler des données pouvant faire l'objet de comparaisons.

Comment la date de lancement de l'IPC est-elle fixée ?

Toutes les décisions relatives au lancement international de l'IPC sont prises par le Secrétariat de Transparency International, à Berlin. La date de lancement est choisie dans l'optique d'optimiser la visibilité d'ensemble de l'IPC, généralement en fonction des événements internationaux dans le domaine.

Comment l'IPC est-il financé ?

Transparency International est financé par diverses agences gouvernementales, fondations internationales et entreprises, dont l'aide financière permet la réalisation de l'IPC (la liste complète des donateurs peut être consultée sur le site : http://www.transparency.org/support_us/support). La société Ernst & Young apporte une aide supplémentaire à l'élaboration de l'IPC et d'autres outils de mesure internationaux de TI. L'acceptation par TI du soutien financier d'une entreprise ne signifie en aucun cas que TI adhère à sa politique, et aucun des donateurs de TI n'est impliqué dans la gestion de ses projets.

Méthode

Combien de pays/territoires sont couverts par l'IPC 2009 ?

L'IPC 2009 couvre 180 pays/territoires, soit le même nombre qu'en 2008.

Suivant quels critères la liste des pays/territoires couverts par l'IPC est-elle établie ?

Pour inclure un pays ou un territoire dans cette liste, un minimum de trois sources fiables d'informations est exigé. La présence d'un pays/territoire sur cette liste ne fournit aucune indication sur la présence ou l'absence de corruption dans ce pays/territoire et dépend uniquement de la disponibilité des exigences minimales en matière d'informations.

Pourquoi la liste des pays/territoires couverts par l'IPC évolue-t-elle d'une année sur l'autre ?

Les pays/territoires ne peuvent être inclus à cette liste qu'à condition de disposer d'au minimum trois sources de données les concernant. En 2009, du fait de l'évolution de la couverture pays de

certaines sources utilisées par l'IPC, le Brunei Darussalam a pu être intégré, tandis que Belize, pour lequel une seule source d'informations restait disponible, a été exclu.

Quels nouveaux pays/territoires pourraient être couverts par les prochains IPC ?

Transparency International travaille constamment pour augmenter le nombre de pays et de territoires couverts par l'IPC.

Les pays ou territoires pour lesquels deux sources d'informations seulement sont disponibles sont les suivants : Antigua et Barbuda, Aruba, les Bahamas, les Bermudes, les îles Caïmans, Grenade, le Kosovo, le Lichtenstein, les États Fédérés de Micronésie, les Antilles néerlandaises, la Corée du Nord, Saint-Kitts-Et-Nevis et Tuvalu. Afin d'être intégrés à la liste de l'IPC, il faudrait qu'au moins une série de données supplémentaire soit disponible pour ces pays/territoires.

Quelles sources d'information sont utilisées pour établir l'IPC 2009 ?

L'IPC 2009 se fonde sur 13 enquêtes différentes réalisées par 10 institutions indépendantes. Pour être retenues, les sources doivent avoir été publiées au cours de deux années précédentes ; elles doivent également procéder à un classement des pays/territoires évalués et mesurer l'ampleur générale de la corruption. Cette condition exclut les enquêtes qui abordent la question de la corruption en lien avec d'autres sujets, tels que l'instabilité politique, la décentralisation ou le nationalisme. TI s'efforce de garantir la plus grande qualité des sources utilisées et la parfaite intégrité de la méthodologie des enquêtes. Pour être retenues, les données recueillies doivent être correctement documentées et la méthodologie clairement expliquée afin que l'on puisse juger de leur fiabilité.

Certaines institutions, qui transmettent leurs données à TI à titre gratuit aux fins de l'élaboration de l'IPC, n'autorisent pas la divulgation des informations ainsi communiquées, leur accès étant réservé aux abonnés. D'autres mettent ces informations à la disposition du public. Pour consulter la liste complète des sources d'informations utilisées, les questions posées et le nombre de personnes interrogées dans le cadre de l'IPC 2009, veuillez vous référer au document de présentation de la méthodologie de l'IPC sur le site :

<http://www.transparency.org/cpi>.

Qui sont les personnes dont les opinions sont recueillies par les enquêtes utilisées pour l'établissement de l'IPC 2009 ?

Les notes établies dans le cadre de l'IPC reflètent l'opinion d'experts installés à la fois dans des pays industrialisés et dans des pays en développement, ainsi que l'opinion des milieux d'affaires et d'analystes-pays. Pour chaque pays, les sources utilisées par l'IPC proviennent à la fois d'experts résidents et non-résidents, dont les opinions sont en général corrélées.

La notoriété de l'IPC influence-t-elle les réponses des personnes interrogées ?

Depuis sa première publication en 1995, l'IPC de TI bénéficie d'un large impact dans les médias internationaux. Cette notoriété pose la question de l'éventuelle influence exercée par l'IPC sur les réponses des personnes interrogées, ce qui présenterait un problème de circularité. Cette hypothèse a été testée en 2006 auprès de 9 000 dirigeants d'entreprise, auxquels il a été demandé – dans le cadre d'une des enquêtes utilisées par l'IPC – si la connaissance des résultats de l'indice influençait leur jugement. Les résultats de cette enquête laissent penser que les personnes interrogées ne se conforment pas à l'opinion générale mais que, au contraire, la connaissance de l'IPC peut les inciter à se forger leur propre opinion. Par conséquent, peu d'éléments indiquent l'existence d'un problème de circularité dans la démarche utilisée actuellement.

Comment l'IPC 2009 a-t-il été élaboré ?

L'IPC 2009 a été réalisé par le Secrétariat de Transparency International, situé à Berlin. TI a rassemblé les données, élaboré la méthode en collaboration avec les experts et procédé au calcul de l'indice. Les années précédentes, ce travail avait été effectué par un consultant et un conseiller principal de TI.

En collaboration avec des experts issus d'universités et d'instituts de premier plan, TI a mis en place un processus rigoureux de vérification croisée des résultats finaux. Comme lors des années précédentes, le Comité consultatif de l'IPC a fourni des conseils quant à la méthodologie utilisée (http://transparency.org/policy_research/surveys_indices/about). En 2009, un groupe d'experts a conseillé TI durant la phase de calculs et examiné le processus d'élaboration de l'indice. Ce groupe était composé de : Andrew Gelman (Columbia University), Rajshri Jayaraman (European School of Management and Technology), Meghan O'Malley Berry (Columbia University), Piero Stanig (London School of Economics) et Andreas Stephan (JIBS, Jönköping University; CESIS, KTH Stockholm). Par ailleurs, Catherine Muller et Marc Vothknecht (DIW Berlin - German Institute for Economic Research) ont fourni un service supplémentaire de conseil, et procédé à une vérification indépendante des calculs effectués dans le cadre de l'IPC 2009. Pour en savoir plus sur la méthode de calcul de l'IPC, veuillez consulter le document de présentation de la méthodologie de l'IPC 2009 (www.transparency.org/cpi).

Des changements sont-ils intervenus au niveau de la méthodologie dans le cadre de l'IPC 2009 ?

Dans l'ensemble, la méthodologie utilisée pour l'IPC 2009 reste la même que celle des années précédentes. Toutefois, une légère modification a été apportée : dans le cadre de l'IPC 2009, les notes obtenues l'année précédente, c'est-à-dire au titre de l'IPC 2008, servent de liste de référence (pour en savoir plus sur la méthode générale, consulter www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009/methodology). Cette méthode avait été utilisée jusqu'en 2006. Pour les éditions 2007 et 2008, les notes des années précédentes avaient été utilisées, mais également ajustées. Pour plus de détails, consulter le site: http://transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2007

Évolution des notes entre 2008 et 2009

Peut-on comparer les notes obtenues par les pays/territoires au titre de l'IPC 2009 avec celles établies au titre des IPC précédents ?

L'indice donne un aperçu de l'opinion des milieux d'affaires et des analystes-pays sur la situation de l'année en cours ou des dernières années. Au vu de la méthodologie utilisée, l'IPC ne constitue pas un outil permettant de suivre de façon adéquate les progrès ou la stagnation d'un pays au cours d'une période donnée. La seule façon d'apprécier de manière fiable l'évolution de la note d'un pays dans le temps est de revenir aux différentes sources d'informations utilisées, chacune pouvant refléter une évolution des évaluations.

Le rang d'un pays/territoire peut changer d'une année sur l'autre en raison de l'évolution de la perception du degré de corruption dans ce pays/territoire, d'un changement du classement fourni par les enquêtes source ou bien d'une modification de la méthodologie de l'IPC. Chaque fois que cela a été possible, TI a identifié les changements de notes intervenant au niveau des sources elles-mêmes.

Quels sont les pays/territoires dont les notes se sont le plus fortement dégradées entre 2008 et 2009 ?

Pour les raisons indiquées précédemment, la méthode de l'IPC n'est pas très adaptée pour effectuer des comparaisons d'une année sur l'autre. Toutefois, il est possible d'identifier certaines évolutions, dans la mesure où elles peuvent être reliées à des tendances mises en évidence par les enquêtes source.

Ainsi, comme en convient plus de la moitié des sources concernées, les scores de certains pays ont connu une dégradation significative entre 2008 et 2009, parmi lesquels le Bahreïn, la Grèce, l'Iran, la Malaisie, Malte et la Slovaquie. Pour ces pays, nous pouvons conclure que la modification de la perception des analystes et des entreprises concernant les niveaux de corruption est intervenue au cours des deux dernières années.

Quels sont les pays dont les notes se sont le plus fortement améliorées entre 2008 et 2009 ?

Avec les mêmes réserves et sur la base de données provenant de sources régulièrement utilisées pour l'élaboration de l'indice, des améliorations peuvent être observées entre 2008 et 2009 pour les pays suivants : Bangladesh, Belarus, Guatemala, Lituanie, Moldavie, Monténégro, Pologne, Syrie et Tonga.

Interprétation de l'IPC

Qu'est-ce qui importe le plus, le rang ou la note d'un pays/territoire ?

La note d'un pays/territoire reflète la perception du degré de corruption dans un pays/territoire donné, tandis que le rang d'un pays indique sa position par rapport aux autres pays/territoires couverts par l'indice. La note d'un pays est une indication bien plus importante de la perception du degré de corruption d'un pays. En effet, le rang d'un pays peut changer simplement en raison de l'entrée ou de la sortie d'autres pays de l'indice.

Le pays/territoire ayant obtenu la note la plus faible est-il le pays/territoire le plus corrompu au monde, et vice-versa ?

Non. Le pays/territoire ayant la note la plus faible est celui où le niveau de corruption est perçu comme étant le plus élevé *parmi les pays inclus dans la liste*. Il existe plus de 200 nations souveraines dans le monde, et l'IPC 2009 classe 180 d'entre elles. L'IPC ne fournit aucune information sur les pays absents de la liste. De plus, l'IPC est une évaluation de la perception de la corruption administrative et politique – il ne s'agit pas d'un jugement de la corruption des pays ou des sociétés dans leur ensemble. La population des pays/territoires occupant le bas du tableau a exprimé ses préoccupations et condamné la corruption au même titre que celles des pays/territoires en tête du classement. Pour en savoir plus, veuillez consulter le Baromètre mondial de la corruption de TI.

Exemple : que signifient le dernier rang de la Somalie et la première place de la Nouvelle-Zélande dans le classement de l'IPC 2009 ?

Le degré de corruption affectant le secteur public de la Somalie a été perçu comme étant le plus élevé des pays couverts par l'IPC 2009. Ceci n'indique pas cependant que la Somalie soit « le pays le plus corrompu » ou que les Somaliens soient « les personnes les plus corrompues ». Si la corruption est effectivement un défi majeur en termes de gouvernance, de développement et de réduction de la pauvreté en Somalie, la population est, dans sa majorité, victime de la corruption. Les actes de corruption commis par un petit nombre d'individus détenteurs du pouvoir et l'incapacité des dirigeants et des institutions à endiguer ou prévenir la corruption n'impliquent pas qu'un pays ou ses habitants dans leur ensemble soient les plus corrompus.

De la même façon, la Nouvelle-Zélande, dont le degré de corruption affectant le secteur public a été perçu comme le plus faible des 180 pays analysés, n'est pas nécessairement « le pays le moins corrompu du monde », et les Néo-zélandais ne sont pas à l'abri de la corruption. Bien que son cadre institutionnel et sa gouvernance se traduisent par la perception d'une réussite caractérisée par une corruption limitée, la Nouvelle-Zélande, comme tout autre pays, reste vulnérable face à la corruption.

Pourquoi l'impact (ou l'absence d'impact) lié à des réformes anti-corruption ou à des scandales ayant récemment éclaté n'est-il pas systématiquement reflété dans le score d'un pays/territoire ?

Il est difficile d'améliorer les notes obtenues dans le cadre de l'IPC sur une courte période de temps. L'IPC 2009 se fonde sur des données recueillies au cours des deux dernières années et sur des perceptions qui peuvent avoir été formées antérieurement. Cela signifie que l'indice ne pourra refléter une modification significative de la perception de la corruption qu'après un laps de temps relativement important.

L'IPC est-il une mesure fiable du niveau de corruption perçu du secteur public d'un pays/territoire ?

L'IPC est bon outil pour mesurer la perception de la corruption dans le secteur public. En tant que tel, l'IPC a été largement testé et utilisé à la fois par des universitaires et par des analystes. La

fiabilité de l'IPC diffère cependant selon les pays/territoires. L'indice est particulièrement fiable lorsque l'on dispose d'un nombre élevé de sources qui fournissent des évaluations relativement cohérentes (ce qu'indique un intervalle de confiance restreint) ; il est nettement moins fiable lorsque ces conditions ne sont pas vérifiées.

L'IPC est-il un outil fiable pour les décisions relatives à l'allocation de l'aide au développement ?

Certains gouvernements ont envisagé d'utiliser l'indice de corruption pour déterminer les pays auxquels l'aide sera accordée. TI n'est pas favorable à une telle utilisation de l'IPC. Les pays/territoires perçus comme très corrompus ne peuvent pas être abandonnés – ils ont particulièrement besoin d'aide pour sortir de la spirale corruption/pauvreté. Si un pays est considéré comme corrompu, les donateurs devraient en déduire qu'il est nécessaire d'investir dans des programmes systémiques pour combattre la corruption, sur la base du principe de responsabilisation mutuelle. Par ailleurs, lorsque des bailleurs de fonds envisagent de soutenir de grands projets de développement dans des pays/territoires perçus comme corrompus, ils doivent porter une attention particulière aux « signaux d'alerte » et s'assurer que des processus de contrôle appropriés sont mis en place.

Dans quelle mesure l'IPC interagit-il avec d'autres produits de recherche de TI ?

TI est une organisation indépendante qui produit des données de recherches factuelles sur la corruption. TI a constitué un portefeuille de recherche international alliant à la fois approches quantitatives et qualitatives, indicateurs macroéconomiques et diagnostics approfondis, analyses d'experts et expérience, ainsi qu'un travail d'enquête basé sur la perception. Ce corpus de recherches permet d'obtenir une vision complète de l'échelle, de l'étendue et des dynamiques de corruption dans le monde. Il permet également de préparer et de soutenir des réformes politiques factuelles et adaptées au contexte. Le portefeuille de produits de recherche internationaux de TI comprend les outils suivants :

- **Le Baromètre mondial de la corruption (BMC)** : le BMC est une étude représentative conduite auprès de plus de 70 000 foyers dans plus de 65 pays ; elle porte sur la perception et les expériences de corruption de la population. Le dernier Baromètre mondial de la corruption a été publié le 3 juin 2009, et peut être consulté à l'adresse suivante :
http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/qcb.
- **L'Indice de corruption des pays exportateurs (ICPE)** : l'ICPE classe les principaux pays exportateurs en fonction de la propension de leurs entreprises à verser des pots-de-vin à l'étranger. Cet indice est élaboré à partir d'une enquête menée auprès des cadres d'entreprises, et se concentre sur les pratiques commerciales des entreprises étrangères établies dans leur pays. Le dernier Indice de corruption des pays exportateur a été publié le 9 décembre 2008 et peut être consulté à l'adresse suivante :
http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/bpi.
- **Rapport mondial sur la corruption (RMC)** : le RMC est un rapport thématique qui examine la corruption dans un secteur spécifique ou vis-à-vis d'un problème de gouvernance donné. Il rassemble les opinions de dizaines d'experts et de professionnels du terrain, ainsi que des études de cas et des rapports réalisés par les sections nationales de TI à travers le monde. Le RMC compile également les résultats des dernières études menées sur la corruption, présentant une pertinence dans le cadre de ce rapport. Le dernier Rapport mondial sur la corruption a été publié le 23 septembre 2009 et peut être consulté à l'adresse suivante :
<http://www.transparency.org/publications/gcr>
- **Évaluations du Système national d'intégrité (SNI)** : ces évaluations consistent en une série d'études réalisées dans les pays concernés, reposant sur un diagnostic approfondi

des points forts et des faiblesses des institutions clés qui assurent la bonne gouvernance et l'intégrité d'un pays. Ces évaluations font l'objet de publications régulières. Pour en savoir plus sur les Évaluations du Système national d'intégrité et obtenir une liste complète, veuillez consulter la page suivante :

http://www.transparency.org/policy_research/nis

L'**Indice de perception de la corruption (IPC)** constitue le cinquième pilier de ce portefeuille. Couvrant 180 pays, cet indice composite reflète la perception des experts concernant le niveau de corruption.